

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3162

12 décembre 2013

SOMMAIRE

3i La Sirena (a) Holdings S.à r.l.	151739	SDG Investments S.à r.l.	151737
Abden A.G.	151739	SDI Somafer Démantèlement Industriel S.A.	151737
Action & Office Design S.à r.l.	151743	Signalhorn Holding S.à r.l.	151730
Aki-Immo S.A.	151741	Sitco	151731
ALC International S.A.	151740	Softgreen	151730
Aliena S.à r.l.	151741	South Mogul Holdings S.à r.l.	151731
ANNA Real Estate S.e.c.s.	151766	Stanley Munich 4 S.à r.l.	151730
Archstone Management Germany S.à r.l.	151741	State Street Services (Luxembourg) S.A.	151766
artTEK S.à r.l.	151736	St Maurin, Legretto	151731
Azul Holding S.C.A.	151739	Sunrise Lux S.à r.l.	151736
Belaton SA	151736	TL Consulting S.à r.l.	151733
Decima Immobilienbeteiligungs S.à r.l. ...	151741	Tonfa International S.A.	151733
Domus Residential S.à r.l.	151740	TPG Capital - Russia, S.à r.l.	151733
eBay International Fund Co. 2 S.à r.l. ...	151758	Trinity - Gérance Immobilière S.à r.l. ...	151733
Esseventuno S.A.	151744	Uni-Games S.à r.l.	151734
iCON Master Holdings II (EUR) S.à r.l. ...	151737	Universal Management Services Sàrl ...	151734
Kobalt Music Royalties Sàrl	151776	UPC DTH Leasing S.à r.l.	151738
Konnectiva S.A.	151735	Uzfruiz	151734
Meta S.à r.l.	151736	VCV et Consultants S.A.	151739
Objectif Plein Emploi	151738	Verdoso Management S.à r.l.	151734
Partners Group Direct Real Estate 2011 S.C.A., SICAR	151732	Verdoso Management S.à r.l.	151738
Partners Group Distressed U.S. Real Esta- te 2009 S.C.A., SICAR	151732	VeTC S.à r.l.	151747
Partners Group Global Infrastructure 2012 S.C.A., SICAR	151732	Veurne Investments S.à r.l.	151776
Peppermint Holding S.A.	151731	Vision Investments S.A. SPF	151776
Perslux Développement	151740	Vista Point Technologies (Lux)	151738
Portico Düsseldorf Sàrl	151740	VLUXIMO S.A.	151732
Portico Investments Sàrl	151740	WME International S.A.	151734
Q.W.A.N.T. S.A.	151732	Yacht Spirit S.A.	151735
Schroder Property Services B.V.	151730	Yokozunanet Investments I S.à r.l.	151735
SDG Investments S.à r.l.	151737	Zehren S.à r.l. - Société Luxembourgeoise de Gestion et Comptabilité	151735

Schroder Property Services B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, rue Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 148.424.

EXTRAIT

Au 05 novembre 2013 M. William Hill a donné sa démission en tant que «Geschäftsführer» de la société Schroder Property Services B.V..

Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Gary Janaway
Authorised Signatory

Référence de publication: 2013159620/13.

(130195461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Signalhorn Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.000,00.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.
R.C.S. Luxembourg B 126.549.

Extrait des résolutions de l'associé unique de la société datées 14 novembre 2013

Il résulte desdites résolutions que Deloitte Audit, avec siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, a été nommé en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes au 31 décembre 2013.

Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Pour extrait conforme
Alex SCHMITT
Mandataire

Référence de publication: 2013159624/16.

(130194979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Softgreen, Société Anonyme.

Siège social: L-1229 Luxembourg, 3, rue Bender.
R.C.S. Luxembourg B 178.035.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 5 juin 2013

Le Conseil d'Administration élit en son sein un Président en la personne de Monsieur Didier Prudhomme, administrateur de sociétés, domicilié à B-6717 Tattert, La Chavée 83 jusqu'à l'échéance de son mandat, soit jusqu'à l'Assemblée de 2018

Luxembourg, le 5 juin 2013.

Certifié sincère et exact
SOFTGREEN

Référence de publication: 2013159627/14.

(130195020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Stanley Munich 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 166.253.

Les comptes annuels pour la période du 09 janvier 2012 au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Référence de publication: 2013159632/11.

(130195800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Sitco, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 166.555.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique tenue en date du 4 novembre 2013

L'associé unique de la Société a décidé de révoquer le mandat de Monsieur Charles Meyer, demeurant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, en tant que Gérant A de la Société avec effet au 8 novembre 2013.

Et a décidé de nommer, avec effet au 8 novembre 2013 et pour une durée illimitée, Monsieur Alain Donvil, demeurant professionnellement au 39, route d'Arlon, L-8410 Steinfort, en tant que nouveau Gérant A de la Société.

L'associé unique de la Société a également décidé de transférer le siège social de la société du 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg au 22, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, avec effet au 8 novembre 2013.

Luxembourg, le 4 novembre 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Mandataire

Référence de publication: 2013159625/19.

(130195511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

South Mogul Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 160.682.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 Novembre 2013.

Référence de publication: 2013159628/10.

(130195097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

St Maurin, Legretto, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 165.458.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2013159629/10.

(130195121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Peppermint Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 149.039.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires tenue exceptionnellement le 25 octobre 2013

La société SARMANE FINANCE, Société à Responsabilité Limitée ayant son siège social 10, avenue Emile Acolas, F-75007 Paris, France, enregistrée auprès du Registre de Commerce de Paris sous le numéro 449151042, représentée par Monsieur Jérôme Guez né le 10/02/1970 à Suresnes, France, demeurant professionnellement 148 rue de l'Université, 75007 Paris, France a été nommée administrateur de catégorie A. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'année 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07.11.2013.

Référence de publication: 2013159562/15.

(130194962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Partners Group Direct Real Estate 2011 S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 158.630.

Le siège social de la Société a été transféré, en date du 18 novembre 2013, au 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour PARTNERS GROUP DIRECT REAL ESTATE 2011 S.C.A., SICAR
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.*

Référence de publication: 2013159536/11.

(130195183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Partners Group Distressed U.S. Real Estate 2009 S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 140.323.

Le siège social de la Société a été transféré, en date du 18 novembre 2013, au 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour PARTNERS GROUP DISTRESSED U.S. REAL ESTATE 2009 S.C.A., SICAR
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.*

Référence de publication: 2013159537/12.

(130195182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Partners Group Global Infrastructure 2012 S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 166.015.

Le siège social de la Société a été transféré, en date du 18 novembre 2013, au 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour PARTNERS GROUP GLOBAL INFRASTRUCTURE 2012 S.C.A., SICAR
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.*

Référence de publication: 2013159538/12.

(130195185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Q.W.A.N.T. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1932 Luxembourg, 39, rue Auguste Letellier.
R.C.S. Luxembourg B 61.965.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013159576/10.

(130195062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

VLUXIMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1880 Luxembourg, 201, rue Pierre Krier.
R.C.S. Luxembourg B 139.317.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013159729/9.

(130195744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

TL Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1259 Senningerberg, 13-15, Breedewues.
R.C.S. Luxembourg B 161.105.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un Mandataire

Référence de publication: 2013159697/10.

(130195035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Tonfa International S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R.C.S. Luxembourg B 37.563.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. Management s.à r.l. / A.T.T.C. Directors s.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Edward Patteet / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Référence de publication: 2013159700/13.

(130195047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

TPG Capital - Russia, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5C, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 118.362.

EXTRAIT

En date du 3 Septembre 2013 l'Associé Unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- La démission de John Viola, né le 13 Octobre 1965 à Arcadia en Californie, Etats-Unis d'Amérique, ayant comme adresse professionnelle 301 Commerce Street, 76102 Forth Worth, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet le 29 Août 2013
- La nomination de Willie Houston, né le 17 Juin 1980 à Jackson, Mississipi, Etats Unis d'Amérique, ayant comme adresse professionnelle, 301 Commerce Street, 76102 Forth Worth Etats Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet le 3 Septembre 2013

Luxembourg, le 15 Novembre 2013.

TPG capital Russia S.à.r.l

Signature

Référence de publication: 2013159702/19.

(130195724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Trinity - Gérance Immobilière S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 13, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 94.937.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18/11/2013.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2013159708/12.

(130195639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Uni-Games S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 446A, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 111.395.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Comptable B + C S.à.r.l.
Luxembourg

Référence de publication: 2013159714/11.

(130195929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Universal Management Services Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 64.474.

La liste des signatures autorisées au 30 septembre 2013 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES SARL
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013159715/12.

(130195129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Uzfruiz, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7243 Bereldange, 29, rue du Dix Octobre.

R.C.S. Luxembourg B 163.328.

Le bilan au 31/12/2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18/11/2013.

Référence de publication: 2013159712/10.

(130195630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Verdoso Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 26, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 133.463.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Un mandataire

Référence de publication: 2013159719/11.

(130195414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

WME International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pescatore.

R.C.S. Luxembourg B 130.652.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013159745/10.

(130195625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Yokozunanet Investments I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 166.270.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 Novembre 2013.

Référence de publication: 2013159747/10.

(130195102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Yacht Spirit S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 119.653.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement commercial VI no 1216/13 du 14 novembre 2013, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, a prononcé la dissolution et ordonné la liquidation de la société YACHT SPIRIT S.A. en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée.

Ledit jugement a nommé juge-commissaire Madame Carole BESCH, premier juge au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et désigné comme liquidateur Maître Laurent BIZZOTTO, avocat, demeurant à Luxembourg.

Les créanciers sont invités à déposer leurs déclarations de créances au greffe du tribunal de commerce de ce siège avant le 6 décembre 2013.

Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Pour extrait conforme

Laurent BIZZOTTO

Le liquidateur

Référence de publication: 2013159748/19.

(130195758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Zehren S.à.r.l. - Société Luxembourgeoise de Gestion et Comptabilité, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5751 Frisange, 35, rue Robert Schuman.

R.C.S. Luxembourg B 166.958.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013159750/9.

(130194269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Konnectiva S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 142.171.

Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration de la Société le 15 novembre 2013

Le conseil d'administration de la Société a décidé de révoquer PricewaterhouseCoopers Société Coopérative, ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 65477, de son mandat de réviseur d'entreprise agréé de la Société avec effet au 5 novembre 2013.

Le conseil d'administration de la Société a décidé de nommer KPMG Luxembourg S.à r.l. ayant son siège social au 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 149133, en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société avec effet au 5 novembre 2013 et jusqu'en 2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013159778/16.

(130195553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Belaton SA, Société Anonyme.

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle.
R.C.S. Luxembourg B 25.996.

Protokoll der Verwaltungsratssitzung Abgehalten in Luxemburg, am 12. November 2013 um 10.00h am Firmensitz

Anwesend: Herr Walter Zaugg, Herr Marc Friederich

Der Verwaltungsrat beschliesst einstimmig,

1. Frau Anja Klumpp, *27.1.1969, wohnhaft an der König-Johann-Strasse 52 in D-54450 Freudenburg, die Vollmacht für die tägliche Geschäftsführung bis auf Widerruf zu gewähren.

2. Die Zeichnungsberechtigung von Frau Klumpp wie folgt festzulegen: Frau Klumpp zeichnet gemeinsam mit einem Verwaltungsrat oder gemeinsam mit einem weiteren Delegierten für die tägliche Geschäftsführung.

Da keine weiteren Traktanden zur Diskussion stehen, wird die Sitzung um 10.10 Uhr als beendet erklärt.

W. Zaugg / M. Friederich

Verwaltungsrat / Verwaltungsrat

Référence de publication: 2013159764/17.

(130195821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Meta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 106, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 131.047.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alex WEBER

Notaire

Référence de publication: 2013159782/11.

(130195528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

artTEK S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7535 Mersch, 33, rue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 141.556.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013159790/9.

(130196867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2013.

Sunrise Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4924 Hautcharage, 22, rue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 136.641.

Procès-verbal de la réunion du 1^{er} octobre 2013

Personnes présentes:

Benoît Leonardis, demeurant 35, route de Belvaux, L-4510 Differdange,

Roberto Leonardis, demeurant au 20, rue de la Gare, L-4924 Hautcharage,

Benjamin Leonardis, demeurant au 20, rue de la Gare, L-4924 Hautcharage.

Premier et unique point à l'ordre du jour: Modification de la gérance

Il a été convenu entre les associés, dénommés ci-dessus, de la société SUNRISE LUX S.à r.l. enregistrée au RCSL sous le numéro B 136.641 que le poste de gérance passait de Roberto Leonardis à Benoît Leonardis.

Benoît Leonardis est, à compter de ce jour, gérant de la société SUNRISE LUX S.à r.l.

Hautcharage, le 1^{er} octobre 2013.

Référence de publication: 2013159684/17.

(130195483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

SDG Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 136.674.

En date du 11 novembre 2013 et avec effet au 13 novembre 2013, Chafai Baihat, avec adresse au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg a démissionné de son mandat de gérant de la société SDG Investments S.à r.l., avec siège social 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 136674.

Alter Domus Luxembourg S.à r.l., mandaté par le démissionnaire

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Référence de publication: 2013159650/14.

(130195326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

SDG Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 136.674.

En date du 11 novembre 2013 et avec effet au 13 novembre 2013, Géraldine Schmit, avec adresse au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg a démissionné de son mandat de gérant de la société SDG Investments S.à r.l., avec siège social 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 136674.

Alter Domus Luxembourg S.à r.l., mandaté par le démissionnaire

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Référence de publication: 2013159651/14.

(130195326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

SDI Somafer Démantèlement Industriel S.A., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9964 Huldange, 21A, Stawelerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 116.992.

Der Jahresabschluss vom 31. Dezember 2011 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013159652/10.

(130195194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

iCON Master Holdings II (EUR) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 179.582.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions écrites de l'associé unique de la Société en date du 14 novembre 2013 que M. Iain Ross MacLeod, né le 3 septembre 1970 à Londres, Royaume Uni, ayant sa résidence professionnelle au 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a été nommé comme gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 18 novembre 2013.

*Pour la Société**Mandataire*

Référence de publication: 2013159792/16.

(130196272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2013.

Verdoso Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 26, rue Glesener.
R.C.S. Luxembourg B 133.463.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2013.
Un mandataire

Référence de publication: 2013159720/11.

(130195421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Vista Point Technologies (Lux), Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 124.221.

Les comptes annuels au 31 mars 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Un gérant

Référence de publication: 2013159721/11.

(130195392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

UPC DTH Leasing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 149.907,00.

Siège social: L-2370 Howald, 2, rue Peternelchen.
R.C.S. Luxembourg B 79.448.

Les comptes consolidés établis au 31 décembre 2012 par l'entreprise mère de la Société, et les déclarations visées sous b) et c) de l'article 70 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013159717/13.

(130195838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Objectif Plein Emploi, Association sans but lucratif.

Siège social: L-3857 Schifflange, 1, rue du Moulin.
R.C.S. Luxembourg F 2.854.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement de la première chambre du tribunal d'arrondissement de Luxembourg rendu le 13 novembre 2013, l'a.s.b.l. Objectif Plein Emploi a été déclarée dissoute et sa liquidation ordonnée. Le tribunal a nommé Juge-commissaire Monsieur le premier Vice-Président Serge THILL et comme liquidateur Maître François CAUTAERTS, avocat à la Cour, demeurant à L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté (étude Philippe & Partners: B.P. 2715 L-1027 Luxembourg). Le tribunal a encore dit qu'après apurement du passif l'affectation des biens sociaux se fera conformément aux dispositions statutaires et ordonné que les dispositions du jugement relatives à la dissolution de l'association, aux conditions de la liquidation et à la désignation du liquidateur (nom, profession et adresse) soient publiées au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations en précisant que le jugement produira ses effets à partir de cette publication. Le tribunal a finalement ordonné l'exécution provisoire du jugement nonobstant appel et sans caution.

F. CAUTAERTS
Liquidateur

Référence de publication: 2013159784/19.

(130196174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

3i La Sirena (a) Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 114.734.

CLÔTURE DE LIQUIDATION*Extrait des résolutions du 12 Novembre 2013*

En date du 12 Novembre 2013, l'actionnaire unique a procédé à la clôture de la liquidation volontaire de la société 3i La Sirena (a) Holdings S.à.r.l

Les livres et documents sociaux de la société seront conservés pendant 5 ans au moins au 9 rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 Novembre 2013.

Pour 3i La Sirena (a) Holdings S.à.r.l

Antoine Clauzel

Liquidateur

Référence de publication: 2013159753/19.

(130195405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

VCV et Consultants S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 169.217.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2013.

VCV et Consultants S.A.

Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2013159724/14.

(130195056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Abden A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 154.580.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013159811/9.

(130196215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2013.

Azul Holding S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 131.319.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Azul Holding S.C.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2013159810/12.

(130196287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2013.

Perslux Développement, Société Anonyme.

Siège social: L-1229 Luxembourg, 3, rue Bender.
R.C.S. Luxembourg B 178.043.

—
Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 5 juin 2013

Le Conseil d'Administration élit en son sein un Président en la personne de Monsieur Didier Prudhomme, administrateur de sociétés, domicilié à B-6717 Tattert, La Chavée 83 jusqu'à l'échéance de son mandat, soit jusqu'à l'Assemblée de 2018

Luxembourg, le 5 juin 2013.

Certifié sincère et exact

PERSLUX DEVELOPPEMENT

Référence de publication: 2013159548/14.

(130195021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Portico Düsseldorf Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-7257 Walferdange, 2, Millewee.

R.C.S. Luxembourg B 118.395.

—
Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012 de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Walferdange.

Un gérant

Référence de publication: 2013159549/12.

(130194963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

ALC International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 21.500.

—
Les comptes annuels au 31-12-2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013159819/9.

(130196165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2013.

Portico Investments Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-7257 Walferdange, 2, Millewee.

R.C.S. Luxembourg B 116.449.

—
Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012 de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Walferdange.

Un gérant

Référence de publication: 2013159550/12.

(130195110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Domus Residential S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8011 Strassen, 223, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 156.445.

—
Il résulte d'une résolution d'une décision collective de la société Domus Residential S.à r.l. prise en date du 3 novembre 2013 les résolutions suivantes:

1. Acceptation de la démission de Monsieur Arthur Mletzak avec effet au 31 octobre 2013
2. De nommer Monsieur Castagne Pierre demeurant à B-6747 Chatillon, rue devant la Croix, 4 comme nouveau gérant administratif de la société pour une durée indéterminée.
3. De nommer Madame Funk Danielle demeurant à L-1670 Senningerberg, Am Hueschterterboesch, 7 comme nouveau gérante technique de la société pour une durée indéterminée.

*Pour la société
Mandataire*

Référence de publication: 2013159945/16.

(130196489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2013.

Aki-Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4306 Esch-sur-Alzette, 97, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 115.411.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013159818/10.

(130196456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2013.

Archstone Management Germany S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 127.469.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013159806/9.

(130196066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2013.

Aliena S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1221 Luxembourg, 195, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 60.908.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18/11/2013.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2013159821/12.

(130196735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2013.

Decima Immobilienbeteiligungs S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 132.811.

DISSOLUTION

In the year two thousand thirteen, on the fourteenth of October;

Before Us M^e Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned;

APPEARED:

Avezano Trading Limited, a limited liability company incorporated under the laws of Cyprus, having its registered office at Vasillissis Freiderikis, 20, El Greco House, 1st Floor, Flat/Office 104, 1066 Nicosia, Cyprus,

here represented by Mr John KLEYNHANS, with professional address in 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, represented as said before, declares and requests the officiating notary to act:

1) That the private limited liability company ("société à responsabilité limitée") "Decima Immobilienbeteiligungs S.à r.l.", (the "Company"), established and having its registered office in L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel, inscribed in the Trade and Companies' Register of Luxembourg, section B, under the number 132811, has been incorporated pursuant to a deed of Me Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Joëlle BADEN, notary residing in Luxembourg, on October 5, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2688 of the 22nd of November 2007.

2) That the corporate capital is set at twelve thousand five hundred Euros (12,500.- EUR), represented by five hundred (500) shares with a nominal value of twenty-five Euros (25.- EUR) each;

3) That the appearing party, represented as said before, has successively become the owner of all the shares of the Company (the "Sole Shareholder");

4) That the Sole Shareholder declares to have full knowledge of the articles of incorporation and the financial standing of the Company; and approves the intermediary accounts issued for the tax authorities within the context of the present dissolution.

5) That the Sole Shareholder of the Company declares explicitly, the winding-up of the Company and the start of the liquidation process, with effect on today's date;

6) That the Sole Shareholder appoints himself as liquidator of the Company, and acting in this capacity, he has full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so to bring into effect the purposes of this deed;

7) That the Sole Shareholder, in his capacity as liquidator of the Company, requests the notary to authenticate his declaration that all the liabilities of the Company have been paid or duly provisioned and that the liabilities in relation of the close down of the liquidation have been duly provisioned; furthermore declares the liquidator that with respect to eventual liabilities of the Company presently unknown, and that remain unpaid, he irrevocably undertakes to pay all such eventual liabilities and that as a consequence of the above all the liabilities of the Company are paid;

8) That the Sole Shareholder declares that he takes over all the assets of the Company, and that he will assume any existing debts of the Company pursuant to point 7);

9) That the Sole Shareholder renounces formally the appointment of an auditor to the liquidation;

10) That the Sole Shareholder declares that the liquidation of the Company is closed and that any registers of the Company recording the issuance of shares or any other securities shall be cancelled;

11) That full and entire discharge is granted to the manager for the performance of his assignment;

12) That the books and documents of the Company will be kept for a period of five years at least at the former registered office of the Company in L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is evaluated at approximately one thousand Euros (EUR 1,000.-).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxy-holder has signed with Us the notary the present deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le quatorze octobre.

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Avezzano Trading Limited, une société à responsabilité limitée de droit chypriote, ayant son siège social au Vasillisis Freiderikis, 20, El Greco House, 1st Floor, Flat/Office 104, 1066 Nicosie, Chypre,

ici représenté par Monsieur John KLEYNHANS, demeurant professionnellement au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg,

en vertu de d'une procuration sous seing privé lui délivrée; laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, déclare et requiert le notaire instrumentant d'acter:

1) Que la société à responsabilité limitée "Decima Immobilienbeteiligungs S.à r.l.", (la "Société"), établie et ayant son siège social à L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 132811, a été constituée suivant acte reçu par Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg, le 5 octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2678 du 22 novembre 2007.

2) Que le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune;

3) Que la partie comparante, représentée comme dit ci-avant, est devenu successivement propriétaire de toutes les parts sociales de la Société (l'"Associé Unique");

4) Que l'Associé Unique déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société; et approuve les comptes intermédiaires émis pour les autorités fiscales dans le cadre de la présente dissolution.

5) Que l'Associé Unique prononce explicitement la dissolution de la Société et sa mise en liquidation, avec effet en date de ce jour;

6) Que l'Associé Unique se désigne comme liquidateur de la Société, et agissant en cette qualité, il aura pleins pouvoirs d'établir, de signer, d'exécuter et de délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte;

7) Que l'Associé Unique, dans sa qualité de liquidateur, requiert le notaire d'acter qu'il déclare que tout le passif de la Société est réglé ou provisionné et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment couvert; en outre il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus, et donc non payés, il assume l'obligation irrévocable de payer ce passif éventuel et qu'en conséquence de ce qui précède tout le passif de la Société est réglé;

8) Que l'Associé Unique déclare qu'il reprend tout l'actif de la Société et qu'il s'engagera à régler tout le passif de la Société indiqué au point 7);

9) Que l'Associé Unique déclare formellement renoncer à la nomination d'un commissaire à la liquidation;

10) Que l'Associé Unique déclare que la liquidation de la Société est clôturée et que tous les registres de la Société relatifs à l'émission de parts sociales ou de tous autres valeurs seront annulés;

11) Que décharge pleine et entière est donnée aux gérants pour l'exécution de leur mandat;

12) Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans au moins à Luxembourg à l'ancien siège social de la Société à L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué approximativement à mille euros (EUR 1.000,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire la partie comparante, agissant come dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. KLEYNHANS, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 octobre 2013. LAC/2013/47315. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 28 octobre 2013.

Référence de publication: 2013150414/114.

(130184187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2013.

Action & Office Design S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1713 Luxembourg, 207, rue de Hamm.

R.C.S. Luxembourg B 128.102.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013159814/9.

(130196189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2013.

Esseventuno S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 53.658.

In the year two thousand thirteen, on the fourteenth of October.

Before Us M^e Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

Is held an extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholders of "ESSEVENTUNO S.A.", a public limited company ("société anonyme") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, established and having its registered office in L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel, inscribed in the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 53658, (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of M^e André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, then notary residing in Luxembourg, on the January 4, 1996, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations., number 174 of April 6, 1996,

and whose articles of association have been amended several times and for the last time pursuant to a deed of M^e Henri HELLINCKX, notary then residing in Mersch, on the October 20, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations., number 216 of the February 20, 2007.

The meeting is presided by Mr Abdelrahime BENMOUSSA, private employee, with professional address in L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

The Chairman appoints as secretary Mrs Sophie THEISEN, private employee, with professional address in L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

The meeting elects as scrutineer Mr Pierre SCHWARTZ, private employee, with professional address in L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

The board of the Meeting having thus been constituted, the Chairman has declared and requested the officiating notary to state:

A) That the agenda of the Meeting is the following:

Agenda:

1. Dissolution of the Company and decision to put the Company into voluntary liquidation (liquidation volontaire);
2. Discharge of the directors and the auditor of the Company for the performance of their respective mandates;
3. Appointment of "SPORAGNIUM LIMITED" as liquidator ("liquidateur") in relation to the voluntary liquidation of the Company (the Liquidator);
4. Determination of the powers of the Liquidator and determination of the liquidation procedure of the Company;

B) That the shareholders, present or represented, as well as the number of their shares held by them, are shown on an attendance list; this attendance list is signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the members of the board of the Meeting and the officiating notary.

C) That the proxies of the represented shareholders, signed "ne varietur" by the members of the board of the Meeting and the officiating notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

D) That the whole corporate capital being present or represented at the present Meeting and that all the shareholders, present or represented, declare having had due notice and got knowledge of the agenda prior to this Meeting and waiving to the usual formalities of the convocation, no other convening notice was necessary.

E) That the present Meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the Meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves with immediate effect to dissolve the Company and to put it into voluntary liquidation (liquidation volontaire).

Second resolution

The Meeting decides to grant a full discharge to the directors and the statutory auditor of the Company for the performance of their respective mandates until the date hereof.

The Meeting decides to acknowledge, approve, ratify and adopt as the actions of the Company the actions taken by the directors of the Company for the period beginning at the date of the incorporation of the Company and ending at the date hereof and to waive its right to pursue any legal action against the directors arising as a result of their management of the Company.

151745

Third resolution

The Meeting decides to appoint "SPORAGNIUM LIMITED", established and having its registered office in Tortola, 9 Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, BVI, as liquidator ("liquidateur") (the "Liquidator") of the Company.

Fourth resolution

The Meeting decides to confer to the Liquidator the broadest powers as set out in articles 144 and following of the coordinated law on commercial companies of 10 August 1915 (the "Law").

The Meeting also decides to instruct the Liquidator, to the best of his abilities and with regard to the circumstances, to realise all the assets and to pay the debts of the Company.

The Meeting further resolves that the Liquidator shall be entitled to execute all deeds and carry out all operations in the name of the Company, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the general meeting of the Shareholders. The Liquidator may delegate his powers for specific defined operations or tasks to one or several persons or entities, although he will retain sole responsibility for the operations and tasks so delegated.

The Meeting further resolves to empower and authorise the Liquidator, on behalf of the Company in liquidation, to execute, deliver, and perform the obligations under, any agreement or document which is required for the liquidation of the Company and the disposal of its assets.

The Meeting further resolves to empower and authorise the Liquidator to make, in his sole discretion, advance payments in cash or in kind of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the Shareholders of the Company, in accordance with article 148 of the Law.

There being no further business on the agenda, the Chairman has adjourned the Meeting.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately evaluated at one thousand five hundred Euros (EUR 1,500.-).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the appearing persons, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, the said appearing persons have signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le quatorze octobre.

Par-devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'"Assemblée") de "ESSEVENTUNO S.A.", une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, établie et ayant son siège social à L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 53658, (la "Société"), constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, alors notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 4 janvier 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 174 du 6 avril 1996,

et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire alors de résidence à Mersch, le 20 octobre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 216 du 20 février 2007.

L'assemblée est présidée par Monsieur Abdelrahime BENMOUSSA, employé privé, demeurant professionnellement à L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Sophie THEISEN, employée privée, demeurant professionnellement à L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Pierre SCHWARTZ, employé privé, demeurant professionnellement à L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président a déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter:

A) Que la présente Assemblée a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Dissolution de la Société et décision de mettre la Société en liquidation volontaire;

2. Décharge accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice de leurs mandats respectifs;

3. Nomination de "SPORAGNIUM LIMITED" en tant que liquidateur en vue de la liquidation volontaire de la Société (le Liquidateur);

4. Détermination des pouvoirs du Liquidateur et détermination de la procédure de mise en liquidation de la Société;

B) Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre de actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette Assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'Assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide avec effet immédiat de procéder à la liquidation de la Société et de la mettre en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'accorder décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice de leurs mandats respectifs jusqu'à la date des présentes.

L'Assemblée décide de reconnaître, approuver, ratifier et reprendre au compte de la Société tous les actes pris par les administrateurs de la Société pour la période débutant à la date de constitution de la Société et se terminant à ce jour et de renoncer à son droit d'exercer tout recours à l'encontre des administrateurs résultant de leur gestion de la Société.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société anonyme "SPORAGNIUM LIMITED", établie et ayant son siège social à Tortola, 9 Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town (IVB), en tant que liquidateur (le Liquidateur) de la Société.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de conférer au Liquidateur les pouvoirs les plus étendus, prévus par les articles 144 et suivants de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée (la "Loi").

L'Assemblée décide également d'instruire le Liquidateur, dans la limite de ses capacités et selon les circonstances, afin qu'il réalise l'ensemble des actifs et solde les dettes de la Société.

L'Assemblée décide que le Liquidateur sera autorisé à signer tous actes et effectuer toutes opérations au nom de la Société, y compris les actes et opérations stipulés dans l'article 145 de la Loi, sans autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires. Le Liquidateur pourra déléguer ses pouvoirs pour des opérations spécifiques ou d'autres tâches à une ou plusieurs personnes ou entités, tout en conservant seul la responsabilité des opérations et tâches ainsi déléguées.

L'Assemblée décide également de conférer pouvoir et autorité au Liquidateur, pour le compte de la Société en liquidation, afin qu'il exécute, délivre, et effectue toutes obligations relatives à tout contrat ou document requis pour la liquidation de la Société et à la liquidation de ses actifs.

L'Assemblée décide en outre de conférer pouvoir et autorité au Liquidateur afin d'effectuer, à sa discrétion, tous versements d'avances en numéraire ou en nature des boni de liquidation aux actionnaires de la Société, conformément à l'article 148 de la Loi.

En l'absence d'autres points à l'ordre du jour, le Président a ajourné l'Assemblée.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête des comparants le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, état civil et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. BENMOUSSA, S. THEISEN, P. SCHWARTZ, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 octobre 2013. LAC/2013/47308. Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2013.

Référence de publication: 2013150453/168.

(130184104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2013.

VeTC S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 388.125,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 181.273.

— STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-third day of October.

Before Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Venn Capital S.à r.l. a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 176.627;

here represented by Lorène RIBIER, employee, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal on 22nd October 2013.

Such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as described above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "VeTC S.à r.l." (hereafter the "Company"). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of 10 August 1915, on commercial companies, as amended (the "Law"), and these articles of association (the "Articles").

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers of the Company. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles in article 11.2 (vii) hereof.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers of the Company. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1 The objects of the Company are:

3.1.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is, from time to time, directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, participations, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person or entity whatsoever and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.1.2. to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.1.3. to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.1.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board (as appropriate) think fit, including, without limitation, by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.1.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including, without limitation, any employees of the Company;

3.1.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including, without limitation, the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including, without limitation, any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this article

3.1.7 "guarantee" includes, without limitation, any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including, without limitation, by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.1.8 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.1.9 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertakings of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board (as appropriate) think fit, including, without limitation, for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.1.10 to do all or any of the things provided in any paragraph of this article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, subcontractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.1.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

3.2 PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one (1) or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1 The Company's capital is set at three hundred and eighty eight thousand one hundred and twenty five Pound Sterling (GBP 388,125.-) represented by three hundred and eighty eight thousand one hundred and twenty five (388,125) shares with a par value of one Pound Sterling (GBP 1.-) each.

5.2 In addition to the share capital, the Company may have free share premium or other reserve accounts, into which any premium paid on any share or class of shares or reserve allocated to any share or class of shares is transferred and the balance on which each corresponding holder(s) has exclusive entitlement to, it being understood that any amount of share premium paid in relation to the issue of any share or class of shares or any amount of reserve allocated to any share or class of shares, shall be reserved and repaid to the holder of such share or class of shares, in case of a decision to repay or otherwise proceed with the reimbursement of such share premium or reserve (whether directly or in relation to a decrease of the share capital, the repurchase of own shares, liquidation or any other transaction whatsoever resulting in a reimbursement of share premium or reserve).

5.3. The share capital may be increased or decreased one (1) or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles in article 11.2(vii) hereof.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares shall be indivisible and the Company shall recognise only one (1) owner per share.

6.2. Shares shall be freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares shall be freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one (1) shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties shall be subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital.

The transfer of shares to third parties by reason of a shareholder's death must be approved by the shareholders representing three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors.

A share transfer shall only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders shall be kept at the registered office of the Company and may be examined by each shareholder upon request.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and removal of managers.

7.1. The Company shall be managed by a board of managers (conseil de gérance) (the "Board") composed by manager(s) of category A and manager(s) of category B, appointed by the general meeting of the shareholders or the sole shareholder, which shall set the term of their office.

The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders or the sole shareholder.

Art. 8. Powers of the managers and meetings of the Board.

8.1. Powers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles shall fall within the competence of the Board, who shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object set forth in article 3 hereof.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one (1) or more agents by a resolution of the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board shall meet upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, shall be in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which shall be set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice shall be required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager before a meeting. Separate written notices shall not be required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a written power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board may validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented with always at least one (1) manager of category A and one (1) manager of category B. Resolutions of the Board shall be validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board shall be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by such means shall be deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the "Managers Circular Resolutions"), shall be valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and shall bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of a manager of category A and a manager of category B.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated by the joint signatures of a manager of category A and a manager of category B.

Art. 9. Sole manager. The provisions of this article 9 shall only be applicable if, and only for so long as the Company is managed by a sole manager.

9.1. Any reference in the Articles to the Board or the managers shall be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company shall be bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated by the sole manager.

Art. 10. Liability of the managers. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (the "General Meeting") or by way of circular resolutions (the "Shareholders Circular Resolutions") in case the number of shareholders of the Company is less than or equal to twenty-five (25).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall sign the resolution(s). Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders shall be valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and shall bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders shall be convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half (1/2) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) calendar days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which shall be set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings shall be held at such place and time specified in the notices of the meetings.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions shall be passed by shareholders owning more than one-half (1/2) of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles may be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder. The provisions of this article 12 shall only be applicable if, and only for so long as the Company has a sole shareholder.

12.1 The sole shareholder shall exercise all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board shall prepare the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office of the Company.

13.4. The balance sheet and profit and loss account shall be approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

13.5. The annual general meeting, to be held only in case the Company has more than twenty five (25) shareholders, will be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting on the first Monday of June at 9:30 am. If such day is a public holiday, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 14. Auditors.

14.1. In case the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the supervision of the Company shall be entrusted to one (1) or more statutory auditor(s) (commissaire(s)), who may or may not be shareholders.

14.2. The operations of the Company shall be supervised by one (1) or several external auditors (réviseurs d'entreprises), when so required by law.

14.3. The shareholders shall appoint the statutory auditor(s), if any and external auditor(s), if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The statutory auditor(s) and external auditor(s) may be re-appointed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by Law. This allocation shall cease to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) such interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted by a majority (in number) of the shareholders holding three-quarters (3/4) of the share capital. The shareholders shall appoint one (1) or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by a resolution of the shareholders, the liquidators shall have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

Art. 17. General provisions.

17.1. Notices and communications shall be made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions shall be evidenced in writing, sent by mail, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one (1) original or on several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles shall be determined in accordance with the Law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

151752

Transitory provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on 31 December 2014.

Subscription and payment

Thereupon the above-named party has declared to subscribe to the total of three hundred and eighty eight thousand one hundred and twenty five (388,125) shares as follows:

Venn Capital S.a r.l. 388,125 shares

Total: 388,125 shares

by a contribution in cash, so that the amount of three hundred and eighty eight thousand one hundred and twenty five Pound Sterling (GBP 388,125.-) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately TWO THOUSAND EUROS (2,000.- EUR).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital has passed the following resolutions:

1. The number of managers is set at five (5). The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

A. Managers of category A:

Mr. Eystein Eriksrud, deputy CEO, born on 16 February 1970 in Hamar (Norway) professionally residing at Jerpefaret 12, 0788 Oslo, Norway;

Mr. Simon CG Stevens, chief executive officer, born on 27 February 1952 in Maidstone (United Kingdom) professionally residing at 30 Charles II Street, London SW1Y 4AE, United Kingdom

B. Managers of category B:

Mr. Matthijs Bogers, employee, born on 24 November 1966 in Amsterdam, (the Netherlands) professionally residing at 11 -13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;

Mr. Julien François, employee, born on 18 June 1976 in Messancy, (Belgium) professionally residing at 11 -13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;

Mr. Stéphane Hepineuze, employee, born on 18 July 1977 in Dieppe, (France) professionally residing at 11 -13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of a Manager of category A and a Manager of category B.

2. The registered office of the Company is established in L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-trois octobre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Venn Capital S.à r.l., une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 176.627;

représentée Lorène RIBIER, employée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 22 octobre 2013.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet- Durée

Art. 1^{er} . Dénomination. Le nom de la société est «VeTC S.à r.l.» (la «Société»). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par une résolution du conseil de gérance de la Société. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts à l'article 11.2 (vii) des présentes.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par une résolution du conseil de gérance de la Société. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 Les objet sociaux de la Société sont les suivants:

3.1.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts, obligations, actions préférentielles, emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;

3.1.2 d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et/ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;

3.1.3 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;

3.1.4 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme le Gérant Unique ou le Conseil (selon le cas) le déterminera, y compris, sans limitation, par l'émission (dans la mesure où la loi luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et tout autre titre ou instrument, perpétuel ou autre, convertible ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.1.5 d'acquérir tout titre, fusionner, entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, sans limitation, tout personne appartenant à la Société;

3.1.6 de conclure une garantie ou contrat d'indemnités ou de sûretés et accorder une sûreté, y compris, sans limitation, une garantie et une sûreté en vue de l'exécution des obligations et du paiement de sommes d'argent (y compris en capital, de la somme principale, des primes, des dividendes, des intérêts, des commissions, des charges, des remises et tout coût ou dépense relatif à des actions ou des titres) par toute personne y compris, sans limitation, toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne qui est à cet instant un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou est associé à la Société dans certaines activités ou partenariat, sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie (quelle soit directe ou indirecte) et que ce soit par engagement personnel ou gage, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs ou du capital non encore émis (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet article 3.1.6, une "garantie" comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation (y compris, sans limitation, en avançant de l'argent, en acquérant ou en souscrivant à des parts ou tout autre titre et par l'acquisition de biens ou services), d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette;

3.1.7 d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

3.1.8 de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil (selon le cas), y compris, sans limitation, des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir des actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder,

échanger, donner à bail, mettre en gage, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

3.1.9 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet article 3 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, d'agent, de co-contractant, de trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une autre personne ou d'autres personnes;

3.1.10 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Conseil de Gérance estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

3.2 ETANT TOUJOURS ENTENDU que la Société ne sera pas partie à une transaction qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui requerrait en vertu de la loi luxembourgeoise l'obtention d'une autorisation de commerce, sans que cette autorisation conforme à la loi luxembourgeoise ne soit obtenue.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un (1) ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à la somme de trois cent quatre-vingt-huit mille cent vingt-cinq livres sterling (GBP 388.125,-) représenté par trois cent quatre-vingt-huit mille cent vingt-cinq (388.125) parts sociales d'une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune.

5.2 En supplément du capital social, la Société pourra avoir des comptes de prime d'émission ou tous autres comptes de réserve, sur lesquels toute prime versée en rapport avec toute part sociale ou catégorie de part sociale ou toute réserve allouée à toute part sociale ou catégorie de part sociales est transférée et sur le solde desquels le(s) associé (s) correspondant(s) ont des droits exclusifs, étant entendu que tout montant de prime d'émission versée en rapport avec l'émission de toute part sociale ou catégorie de part sociales ou tout montant de réserve alloué à toute part sociale ou catégorie de part sociales sera réservé et remboursé au détenteur de ladite part sociale ou ladite catégorie de part sociales, en cas de décision de remboursement ou autre procédé de remboursement de ladite prime d'émission ou réserve (que ce soit directement ou dans le cadre d'une diminution du capital social, le rachat de part sociales propres, liquidation ou toute autre opération aboutissant à un remboursement de prime d'émission ou de réserve).

5.3. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit une (1) ou plusieurs fois par une résolution des associés adoptée selon la manière requise pour la modification des présents Statuts à Article 11.2 (vii).

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un (1) associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès d'un associé doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts (3/4) des droits détenus par les survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social de la Société et peut être consulté à la demande de chaque associé.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un conseil de gérance (le «Conseil») composé de gérant(s) de catégorie A et de gérant (s) de catégorie B, nommés par l'assemblée générale des associés ou une résolution de l'associé unique, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants peuvent ne pas être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une résolution des associés ou de l'associé unique.

Art. 8. Pouvoirs des gérants et Réunion du Conseil.

8.1. Pouvoirs

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social décrit à l'article 3 des présentes.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par une résolution du Conseil à un (1) ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation qui, en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion avant ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration écrite à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés dont toujours au moins un (1) gérant de catégorie A et un (1) gérant de catégorie B. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par les signatures conjointes d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

Art. 9. Gérant unique. Les dispositions de l'article 9 ne seront applicables que si, et que pour autant que, la Société est gérée par un gérant unique.

9.1. Toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3 La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le gérant unique.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés («l'Assemblée Générale») ou par voie de résolutions circulaires (les «Résolutions Circulaires des Associés») si le nombre d'associés est inférieur ou égal à vingt-cinq (25).

(ii) Lorsque les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, un projet explicite de la ou des résolutions à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé signera la ou les résolutions. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations des assemblées.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter aux Assemblées Générales ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par les associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique. Les dispositions de l'article 12 ne seront applicables que si, et que pour autant que, la Société a un associé unique.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

13.5. L'assemblée générale annuelle, qui doit se tenir uniquement dans le cas où la Société comporte plus de 25 associés, se tiendra au siège social de la Société ou à tel autre endroit indiqué dans les avis de convocations le premier lundi du mois de juin à 9.30 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 14. Auditeurs.

14.1. Lorsque le nombre d'associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), la surveillance de la Société sera confiée à un (1) ou plusieurs commissaire(s), qui peuvent être associés ou non.

14.2. Les opérations de la Société seront supervisées par un (1) ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.3. Les associés nommeront les commissaires et les réviseurs d'entreprises le cas échéant et déterminer leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne pourra dépasser six (6) ans. Les commissaires aux comptes et les réviseurs d'entreprises pourront être réélus.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris les primes d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividendes doit être adoptée par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intermédiaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les acomptes sur dividendes distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant les trois-quarts (3/4) du capital social. Les associés nomment un (1) ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

Art. 17. Dispositions générales.

7.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, envoyées par courrier postal, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un (1) original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2014.

Souscription et libération

Les statuts ainsi établis, la partie susmentionnée a déclaré souscrire la totalité des trois cent quatre-vingt-huit mille cent vingt-cinq (388.125) parts sociales comme suit:

Venn Capital S.à r.l.	388.125 parts sociales
Total:	388.125 parts sociales

par un apport en numéraire, de sorte que le montant de trois cent quatre-vingt-huit mille cent vingt-cinq livres sterling (GBP 388.125,-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent à environ DEUX MILLE EUROS (2.000.- EUR).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société représentant l'intégralité du capital social souscrit a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre de gérants est fixé à cinq (5). Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

A. Gérants de catégorie A:

Monsieur Eystein Eriksrud, deputy CEO, né le 16 février 1970 à Hamar (Norvège) born on 16 February 1970, demeurant professionnellement à Jerpefaret 12, 0788 Oslo, Norvège;

Monsieur Simon CG Stevens, chief executive officer, né le 27 février 1952 à Maidstone (Royaume Uni) demeurant professionnellement à 30 Charles II Street, London SW1Y 4AE, Royaume-Uni;

B. Gérants de catégorie B:

Monsieur Matthijs BOGERS, employé, né le 24 novembre 1966 à Amsterdam (Pays-Bas), demeurant professionnellement au 11 -13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;

Monsieur Julien François, employé, né le 18 juin 1976 à Messancy, (Belgique) demeurant professionnellement au 11 -13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;

Monsieur Stéphane Hepineuze, employé, né le 18 juillet 1977 à Dieppe, (France) demeurant professionnellement au 11 -13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

La Société est valablement engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

2. Le siège social de la Société est établi à L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Signé: L. RIBIER, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 25 octobre 2013. Relation: LAC/2013/48687. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2013.

Référence de publication: 2013153144/610.

(130186886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2013.

eBay International Fund Co. 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 181.295.

— STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-seventh of September, before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARS

eBay Treasury International Fund Co. S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 22-24 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number 178.173 (the Subscriber),

represented by Anne-Lise Delfanne, lawyer, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The power of attorney, after having been signed ne varietur by the attorney-in-fact of the Subscriber and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for registration purposes.

The Subscriber requests the undersigned notary to record the following articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which it hereby declares to establish:

"I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name.

There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "eBay International Fund Co. 2 S.à r.l." (the Company), which is governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities

of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever (including by way of joint venture) and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest directly or indirectly in the acquisition and management of a portfolio of real estate, patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at USD 20,000 (twenty thousand United States dollars) represented by 20,000 (twenty thousand) shares each in registered form, each with a nominal value of USD 1 (one United States dollars), each subscribed and fully paid-up, and each with such rights and obligations as set out in the Articles.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, and only one owner is admitted per share. Joint owners are required to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with articles 189 and 190 of the Law, and article 1690 of the Civil Code.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests. Ownership of shares will be established by an entry in the register.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits provided by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by one or several managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not be shareholders.

7.2. The managers may be dismissed by the general meeting at any time ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there is more than one manager, by the board of managers of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet in the Grand Duchy of Luxembourg as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other, with such meeting being initiated from the Grand Duchy of Luxembourg. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting. Such a meeting shall be deemed to be held at the registered office of the Company and in any event in Luxembourg.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation.

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the sole signature of the single manager or if there is more than one manager, by the joint signature of any two managers.

Art. 11. Liability of the managers.

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and Voting rights.

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1 An annual general meeting of the shareholder(s) shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg as may be specified in the notice of meeting. Other general meetings of the shareholder(s) may be held at such place and time in the Grand Duchy of Luxembourg as may be specified in the respective notices of meeting.

13.2. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.3. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.4. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders in number owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first April of each year and end on the thirty-first of March of the following year.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distributions it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken (by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company; and

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders, in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VII. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles."

Subscription and Payment

The articles of association having thus been established, the Subscriber hereby declares that it subscribes to all the shares in the Company, having a nominal value of one dollar of the United States of America (USD 1) each and for a total subscription price of twenty thousand dollars of the United States of America (USD 20,000).

All the shares in the Company have been fully paid up by the Subscriber by way of a contribution in cash in an aggregate amount of twenty thousand dollars of the United States of America (USD 20,000), so that the amount of twenty thousand dollars of the United States of America (USD 20,000), paid by the Subscriber is from now on at the free disposal of the Company.

The Subscriber, represented as stated above, is from now on referred to below as the Sole Shareholder.

Transitory provision

The first financial year of the Company starts on the date hereof and will end on 31 March 2014.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the Sole Shareholder, representing the entire share capital of the Company, takes the following resolutions:

(1) to set the number of managers at three (3);

(2) to appoint the following persons as managers of the Company (constituting therefore the board of managers of the Company) with immediate effect and for an unlimited period of time:

- Omar Paz, manager, born on 27 October 1970 in Louisiana (United-States of America), with address at 22-24 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Meredith Vance, manager, born on 4 March 1974 in Pennsylvania (United-States of America), with address at 2211 North First Street, San Jose, CA 95131, United-States; and

- Fiachre O'Neill, manager, born on 4 August 1971 in Down (Ireland), with address at 22-24 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg; and

(3) to set the registered office of the Company at 22-24 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, declares that at the request of the attorney-in-fact of the Sole Shareholder, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the attorney-in-fact of the Sole Shareholder and in case of discrepancies between the English and French versions, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this notarial deed.

This notarial deed, having been read to the attorney-in-fact of the Sole Shareholder, the attorney-in-fact of the Sole Shareholder signs the present deed together with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-septième jour du mois de septembre, par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

COMPARAIT

eBay Treasury International Fund Co. S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 22-24 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 178.173 (le Souscripteur),

représentée par Anne-Lise Delfanne, avocat, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été paraphée ne varietur par le représentant légal du Souscripteur et le notaire sous-signé, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Ladite partie comparante, aux termes de la capacité en vertu de laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer:

«I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination.

Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination "eBay International Fund Co. 2 S.à r.l." (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique, ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toute société ou entreprise sous quelque forme que ce soit (y compris sous la forme d'entreprise commune) et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir directement ou indirectement dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille immobilier, de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts escudos émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à 20.000 USD (vingt mille dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par 20.000 (vingt mille) parts sociales chacune sous forme nominative, ayant chacune une valeur nominale de 1 USD (un dollar des Etats-Unis d'Amérique), chacune souscrite et entièrement libérée, et chacune avec les droits et obligations prévus dans les Statuts.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles et un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions des articles 189 et 190 de la Loi et de l'article 1690 du Code Civil.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé. La propriété des parts sociales sera établie par une inscription au registre des associés.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommé(s) par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2. Les gérants sont révocables par l'assemblée générale n'importe quand ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus de un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus d'un gérant, par le conseil de gérance de la Société.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira au Grand-Duché du Luxembourg aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans la convocation.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler, une telle réunion sera initiée du Grand-Duché du Luxembourg. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion. Une telle réunion sera considérée comme ayant été tenue au siège social de la Société, et en tous cas, au Luxembourg.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation.

La Société sera engagée, en toute circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs gérants, par la signature conjointe de deux gérants.

Art. 11. Responsabilités des gérants.

Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Une assemblée générale annuelle de l'associé unique ou des associés se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit du Grand Duché du Luxembourg à préciser dans la convocation à l'assemblée. D'autres assemblées générales de l'associé unique ou des associés peuvent être tenues aux lieux et places au Grand Duché du Luxembourg indiqués dans la convocation.

13.2. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.3. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.4. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés en nombre représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier avril de chaque année et se termine le trente et un mars de l'année suivante.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pourcent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société;
- (iv) il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.»

Souscription et Libération

Les statuts ayant ainsi été établis, le Souscripteur déclare souscrire l'intégralité des parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1) chacune et pour un prix de souscription total de vingt mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 20,000).

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par un apport en espèces, de sorte que la somme de vingt mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 20,000) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société.

Le Souscripteur, représenté comme mentionné ci-dessus, est désormais dénommée ci-après, l'Associé Unique.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finira le 31 mars 2014.

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'Associé Unique, représentant l'intégralité du capital social de la Société, prend les résolutions suivantes:

- (1) le nombre de gérants est fixé à trois (3);
- (2) les personnes suivantes sont nommées en tant que gérants de la Société (et forment dès lors le conseil de gérance de la Société), avec effet immédiat et pour une durée illimitée:
 - Omar Paz, gérant, né le 27 Octobre 1970, en Louisiane (Etats-Unis d'Amérique), ayant son adresse au 22-24 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Meredith Vance, gérant, née le 4 mars 1974 en Pennsylvanie (Etats-Unis d'Amérique), ayant son adresse au 2211 North First Street, San Jose, CA 95131, Etats-Unis; et

- Fiachre O'Neill, gérant, né le 4 août 1971 à Down (Irlande), ayant son adresse au 22-24 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg; et

(3) le siège social de la Société est établi à 22-24 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire soussigné.

Signé: Delfanne, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 04 octobre 2013. Relation: EAC/2013/12878. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013153191/431.

(130187675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2013.

ANNA Real Estate S.e.c.s., Société en Commandite simple.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 138.991.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 Septembre 2013.

ANNA Real Estate GP S.à r.l.

Represented by Jean-Jacques Josset

Manager B

Référence de publication: 2013159832/14.

(130195989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2013.

State Street Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 88.409.

In the year two thousand and thirteen, on the thirtieth day of September.

Before us Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of State Street Services (Luxembourg) S.A., a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of the undersigned notary, of 25 June 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1411 of 30 September 2002 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 88.409 (the "Corporation"). The articles of incorporation of the Corporation have for the last time been amended following a deed of the undersigned notary, of 29 November 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 443 of 22 February 2013.

The meeting was presided by Mr Régis Galiotto, employee, with professional address in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Mrs Solange Wolter-Schieres, employee, with professional address in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Philip Basler-Gretic, avocat, with professional address in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to record the following:

(i) That the agenda of the meeting was the following:

Agenda

1 To change the corporate object of the Corporation which shall henceforth have the following wording:

"The object of the Corporation is to render administrative services to clients domiciled in Luxembourg and in other countries, including the following services within the meaning of the law of April 5, 1993 regarding the financial sector, as amended (the "1993 Law"):

- registrar services (Art. 25 of the 1993 Law);
- family office services (Art. 28-6 of the 1993 Law);
- corporate domiciliation services (Art. 28-9 of the 1993 Law);
- company formation and management services (Art. 28-10 of the 1993 Law);
- client communication services (Art. 29-1 of the 1993 Law); and
- financial sector administrative services (Art. 29-2 of the 1993 Law).

In a general fashion, the Corporation may carry out any services or operations which it may deem useful in the accomplishment and development of its object."

2 To renew for five (5) years the period during which the Board of Directors is authorized to increase the corporate share capital of the Corporation.

3 To fully restate the articles of association of the Corporation to reflect, among others, the above changes.

4 Miscellaneous.

(ii) That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of the shares held by the shareholders are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) That the proxies of the represented shareholders, signed by the proxyholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

(iv) That the whole corporate capital was represented at the meeting and all the shareholders present or represented declared that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, and waived their right to be formally convened.

(v) That the meeting was consequently regularly constituted and could validly deliberate on all the items of the agenda.

(vi) That the general meeting of shareholders, each time unanimously, took the following resolutions:

First resolution

The general meeting of shareholders resolved to change the corporate object of the Corporation which shall henceforth have the following wording:

"The object of the Corporation is to render administrative services to clients domiciled in Luxembourg and in other countries, including the following services within the meaning of the law of April 5, 1993 regarding the financial sector, as amended (the "1993 Law"):

- registrar services (Art. 25 of the 1993 Law);
- family office services (Art. 28-6 of the 1993 Law);
- corporate domiciliation services (Art. 28-9 of the 1993 Law);
- company formation and management services (Art. 28-10 of the 1993 Law);
- client communication services (Art. 29-1 of the 1993 Law); and
- financial sector administrative services (Art. 29-2 of the 1993 Law).

In a general fashion, the Corporation may carry out any services or operations which it may deem useful in the accomplishment and development of its object."

Second resolution

After considering the special report prepared by the board of directors in accordance with article 32-3 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, the general meeting of shareholders resolved that, in addition to the subscribed capital, the authorised capital should be renewed and set at ten million (EUR 10,000,000.00) to be divided into ten thousand (10,000.00) Shares, with a par value of one thousand Euro (EUR 1,000.00) per share.

The general meeting of shareholders further resolved to authorise the board of directors, during a period of five years starting from the date of publication of this extraordinary general meeting to (i) render effective such increase of capital as a whole at once, by successive portions or by continuous issues of new shares, to be paid up in cash, by contribution in kind, by conversion of shareholders' claims, or following approval of the annual general meeting of shareholders, by incorporation of profits or reserves into capital; (ii) determine the place and the date of the issue or of the successive issues, the subscription price, the terms and conditions of subscription and payment of the additional shares (iii) suppress or limit the preferential subscription right of the shareholders with respect to the above issue of supplementary shares against payment in cash.

Third resolution

The general meeting of shareholders resolved to fully restate the articles of association of the Corporation including the change of the corporate object of the Corporation. As a consequence the articles of association of the Corporation shall from now on read as follows:

Art. 1. There exists among the subscribers and all those who become owners of shares hereafter issued, a corporation in the form of a société anonyme under the name of "State Street Services (Luxembourg) S.A." (the "Corporation").

Art. 2. The Corporation is established for an unlimited period. The Corporation may be dissolved by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation (the "Articles").

Art. 3. The object of the Corporation is to render administrative services to clients domiciled in Luxembourg and in other countries, including the following services within the meaning of the law of April 5, 1993 regarding the financial sector, as amended (the "1993 Law"):

- registrar services (Art. 25 of the 1993 Law);
- family office services (Art. 28-6 of the 1993 Law);
- corporate domiciliation services (Art. 28-9 of the 1993 Law);
- company formation and management services (Art. 28-10 of the 1993 Law);
- client communication services (Art. 29-1 of the 1993 Law); and
- financial sector administrative services (Art. 29-2 of the 1993 Law).

In a general fashion, the Corporation may carry out any services or operations which it may deem useful in the accomplishment and development of its object.

Art. 4. The registered office of the Corporation is established in Luxembourg, in the Grand Duchy of Luxembourg. Wholly-owned subsidiaries, branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Corporation at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Corporation which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg corporation.

Art. 5. The share capital of the Corporation is set at FOURTEEN MILLION ONE HUNDRED TWENTY-TWO THOUSAND EURO (EUR 14,122,000.-), divided into FOURTEEN THOUSAND ONE HUNDRED TWENTY-TWO (14,122) shares with a par value of ONE THOUSAND EURO (EUR 1,000.-) per share, entirely paid up. The Corporation will issue only registered shares.

A register of shareholders shall be kept at the registered office of the Corporation. Such register shall set forth the name of each shareholder, his residence or elected domicile, the number of shares held by him, the amounts paid in on each such share, and the transfer of shares and the dates of such transfers.

The transfer of a share shall be effected by a written declaration of transfer inscribed on the register of shareholders, such declaration of transfer to be dated and signed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney to act therefor. The Corporation may also accept as evidence of transfer other instruments of transfer satisfactory to the Corporation.

If at any time any shareholder desires to sell or transfer any of his shares, he shall first offer the said shares to the other shareholders in proportion to the ratio of their shareholding. If, upon this first offer, any shareholder rejects the offer, or fails to accept it in full within one month, his rights shall pass to the accepting shareholders in proportion to the ratio of the shareholding achieved by the acceptance of the first offer. The shares not accepted within two months may be sold to a third person within further three months provided, however, that the party thus offering the shares to a shareholder of the other class or a third party shall first notify the other shareholders of the identity of the prospective purchaser and that, within fifteen days of such notification, the shareholders may exercise their right of purchasing the shares. The shareholders may consult to agree upon a manner of transfer other than that provided above.

The authorized capital (out of the subscribed capital) is fixed at TEN MILLION EURO (EUR 10,000,000.-) to be represented by TEN THOUSAND (10,000) additional shares of a par value of ONE THOUSAND EURO (EUR 1,000.-) each.

The board of directors is fully authorised and appointed:

to render effective such increase of capital as a whole at once, by successive portions or by continuous issues of new shares, to be paid up in cash, by contribution in kind, by conversion of shareholders' claims, or following approval of the annual general meeting of shareholders, by incorporation of profits or reserves into capital;

to determine the place and the date of the issue or of the successive issues, the subscription price, the terms and conditions of subscription and payment of the additional shares.

to suppress or limit the preferential subscription right of the shareholders with respect to the above issue of supplementary shares against payment in cash.

Such authorisation is valid for a period of five years starting from the date of publication of the extraordinary general meeting of 11 September 2013, and may be renewed by a general meeting of shareholders with respect to the shares of the authorised capital which at that time shall not have been issued by the board of directors.

As a consequence of each increase of capital so rendered effective and duly documented in notarial form, the first paragraph of the present article will be amended such as to correspond to the increase so rendered effective; such modification will be documented in notarial form by the board of directors or by any persons appointed for such purposes.

Art. 6. The capital of the Corporation may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles.

Art. 7. Any regularly constituted meeting of the shareholders of the Corporation shall represent the entire body of shareholders of the Corporation. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Corporation.

Art. 8. The annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the registered office of the Corporation, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the last business day of the month of May at 12:30 CET. If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the board of directors, exceptional circumstances so require.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

Art. 9. The quorum and delays required by law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Corporation, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by cable or telegram or telex or telefax.

Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

Art. 10. Shareholders will meet upon call by the board of directors, pursuant to notice setting forth the agenda sent by registered mail at least eight days prior to the meeting to each shareholder at the shareholder's address in the register of shareholders, and published in accordance with the requirements of law.

If, however, all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 11. The Corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, who need not be shareholders of the Corporation.

The directors shall be elected by the shareholders at their annual general meeting, for a period ending at the next annual general meeting and until their successors are elected and qualify, provided, however, that a director may be removed with or without cause and/or replaced at any time by resolution adopted by the shareholders.

The first directors shall be elected by the general meeting of shareholders immediately following the formation of the Corporation, and shall remain in office until the next annual general meeting of shareholders and until their successors are elected.

In the event of vacancy in the office of director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may meet and may elect, by majority vote, a director to fill such vacancy until the next meeting of shareholders.

In the event that in any meeting the number of votes for and against a resolution shall be equal, the chairman of the respective meeting shall have a casting vote.

Art. 12. The board of directors may choose from among its members a chairman, and may choose from among its members one or more vice-chairmen. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders. The board of directors shall meet upon call by the chairman (if any), or any two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

Any meeting of shareholders and of the board of directors shall appoint another director, and in respect of shareholders' meetings any other person, as chairman by vote of the majority present at any such meeting.

The board of directors from time to time may appoint the officers of the Corporation, including a general manager, the secretary and any assistant general managers, assistant secretaries or other officers considered necessary for the operation and management of the Corporation. Any such appointment may be revoked at any time by the board of directors. Officers need not be directors or shareholders of the Corporation. The officers appointed, unless otherwise stipulated in these Articles, shall have the powers and duties given them by the board of directors.

Written notice of any meeting of the board of directors shall be given to all directors at least twenty four hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such

circumstances shall be set forth in the notice of meeting. This notice may be waived by the consent in writing or by cable, telegram, telex or telefax of each director. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by cable or telegram or telex or telefax another director as his proxy.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at a meeting of the board of directors. Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting.

A director may attend at and be considered as being present at a meeting of the board of directors by telephone means.

The directors, acting unanimously by a circular resolution, may express their consent on one or several separate instruments in writing or by telex, cable, telegram or facsimile transmission confirmed in writing which shall together constitute appropriate minutes evidencing such decision.

Art. 13. The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman (if any) or by the chairman pro tempore who presided at such meeting or any two directors present at such meeting.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman (if any), or by the secretary, or by any two directors.

Art. 14. The directors may only act at duly convened meetings of the board of directors. The board of directors shall have power to determine corporate policy and the course and conduct of the management and business affairs of the Corporation. Directors may not, however, bind the Corporation by their individual acts, except as specifically permitted by resolution of the board of directors.

The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Corporation and its powers to carry out acts in furtherance of the corporate policy and purpose, to officers of the Corporation.

Art. 15. No contract or other transaction between the Corporation and any other corporation or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Corporation is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other corporation or firm.

Any director or officer of the Corporation who serves as a director, officer or employee of any corporation or firm with which the Corporation shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other corporation or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

In the event that any director or officer of the Corporation may have any personal interest in any transaction of the Corporation, such director or officer shall make known to the board of directors such personal interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such director's or officer's interest therein, shall be reported to the next succeeding meeting of shareholders.

The Corporation may indemnify any director or officer, and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a director or officer of the Corporation, or, at its request, of any other corporation of which the Corporation is a shareholder or creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Corporation is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Art. 16. The Corporation will be bound by the joint signature of any two directors, or by the individual signature of any duly authorised officer of the Corporation, or by the signature of any other person or persons to whom authority has been delegated by the board of directors.

Art. 17. The accounts of the Corporation shall be audited by one or more réviseurs d'entreprises agréés (authorised independent auditor) The auditor(s) shall be appointed and removed by the Board of Directors who shall determine their number, office term and fees.

Art. 18. The accounting year of the Corporation shall begin on the 1st January of each year and shall terminate on the 31st December of the same year.

Art. 19. From the annual net profit of the Corporation, five per cent 5% shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such surplus reserve amounts to ten per cent 10% of the capital of the Corporation as stated in Article five hereof or as increased or reduced from time to time as provided in Article six hereof.

The general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and may alone declare dividends from time to time, as it in its discretion believes best suits the corporate purpose and policy.

The dividends declared may be paid in any currency selected by the board of directors and may be paid at such places and times as may be determined by the board of directors. The board of directors may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment.

The Board of Directors is authorised to distribute interim dividends subject to the conditions set forth by law.

Art. 20. In the event of a dissolution of the Corporation, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

Art. 21. These Articles may be amended from time to time by a meeting of shareholders, subject to the quorum and voting requirements provided by the laws of Luxembourg.

Art. 22. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the law of tenth August nineteen hundred and fifteen on commercial companies and amendments thereto.

There being no other business on the agenda, the meeting was adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le trentième jour de septembre.

Par-devant nous Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de State Street Services (Luxembourg) S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 25 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1411 du 30 septembre 2002, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 88.409 (la "Société"). Les statuts ont été modifiés la dernière fois par un acte du notaire soussigné en date du 29 novembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 443, en date du 22 février 2013.

L'assemblée est présidée par Monsieur Régis Galiotto, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg, qui a désigné comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée a choisi comme scrutateur Monsieur Philip Basler-Gretic, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président a exposé et prié le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

(i) Que l'ordre du jour de l'assemblée était le suivant: Ordre du jour

1 Modification de l'objet social de la Société qui aura dorénavant la teneur suivante:

«La Société a pour objet de fournir des services administratives aux clients domiciliés au Luxembourg, et à l'étranger, y inclus les services suivants au sens de la loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier telle que modifiée (la «Loi de 1993»):

- des services d'agent de registre (Art. 25 de la Loi de 1993);
- des services de family office (Art. 28-6 de la Loi de 1993);
- des services de domiciliation de sociétés (Art. 28-9 de la Loi de 1993);
- des services de constitution et de gestion de sociétés (Art. 28-10 de la Loi de 1993);
- des services de communication à la clientèle (Art. 29-1 de la Loi de 1993); et
- des services administratifs relatifs au secteur financier (Art. 29-2 de la Loi de 1993).

D'une manière générale, la Société peut effectuer tous les services ou toutes les opérations qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet.»

2 Renouvellement pour une durée de cinq (5) ans de la période durant laquelle le Conseil d'Administration est autorisé à augmenter le capital social de la Société.

3 Refonte intégrale des statuts de la Société afin notamment de refléter les changements ci-dessus.

4 Divers.

(ii) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions détenues par les actionnaires, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(iii) Que les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées par les mandataires, les membres bureau et le notaire soussigné resteront pareillement annexées au présent acte.

(iv) Que l'intégralité du capital social était représentée à l'assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés ont déclaré avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et ont renoncé à leur droit d'être formellement convoqués.

(v) Que l'assemblée était par conséquent régulièrement constituée et a pu délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

(vi) Que l'assemblée a pris, chaque fois à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de modifier l'objet social de la Société qui aura dorénavant la teneur suivante:

«La Société a pour objet de fournir des services administratives aux clients domiciliés au Luxembourg, et à l'étranger, y inclus les services suivants au sens de la loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier telle que modifiée (la «Loi de 1993»):

- des services d'agent de registre (Art. 25 de la Loi de 1993);
- des services de family office (Art. 28-6 de la Loi de 1993);
- des services de domiciliation de sociétés (Art. 28-9 de la Loi de 1993);
- des services de constitution et de gestion de sociétés (Art. 28-10 de la Loi de 1993);
- des services de communication à la clientèle (Art. 29-1 de la Loi de 1993); et
- des services administratifs relatifs au secteur financier (Art. 29-2 de la Loi de 1993).

D'une manière générale, la Société peut effectuer tous les services ou toutes les opérations qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet.»

Deuxième résolution

Après avoir examiné le rapport spécial préparé par le conseil d'administration conformément à l'article 32-3 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'assemblée générale des actionnaires décide que, en plus du capital social souscrit, le capital autorisé doit être renouvelé et fixé à concurrence d'un montant de dix millions d'euros (EUR 10.000.000,00) divisé en dix mille actions ayant une valeur nominale de dix mille euros (EUR 10.000,00) chacune.

L'assemblée générale des actionnaires décide en outre d'autoriser le conseil d'administration, pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication de la présente assemblée générale extraordinaire, à (i) réaliser cette augmentation de capital en une seule fois ou par tranches successives par émission d'actions nouvelles, à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves de capital; (ii) fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles; et (iii) supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission ci-dessus mentionnée d'actions supplémentaires contre apports en espèces.

Troisième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de refondre intégralement des statuts de la Société incluant le changement de l'objet social de la Société. En conséquence, les statuts de la Société seront dorénavant rédigés comme suit:

Art. 1^{er}. Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront actionnaires une société en la forme d'une société anonyme sous la dénomination «State Street Services (Luxembourg) S.A.» (la «Société»).

Art. 2. La Société est établie pour une période indéterminée. Elle peut être dissoute par décision de l'assemblée générale statuant comme en matière de modifications de statuts (les «Statuts»).

Art. 3. La Société a pour objet de fournir des services administratives aux clients domiciliés au Luxembourg, et à l'étranger, y inclus les services suivants au sens de la loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier telle que modifiée (la «Loi de 1993»):

- des services d'agent de registre (Art. 25 de la Loi de 1993);
- des services de family office (Art. 28-6 de la Loi de 1993);
- des services de domiciliation de sociétés (Art. 28-9 de la Loi de 1993);
- des services de constitution et de gestion de sociétés (Art. 28-10 de la Loi de 1993);

- des services de communication à la clientèle (Art. 29-1 de la Loi de 1993); et
- des services administratifs relatifs au secteur financier (Art. 29-2 de la Loi de 1993).

D'une manière générale, la Société peut effectuer tous les services ou toutes les opérations qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

Art. 4. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des filiales, des succursales ou bureaux tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise.

Art. 5. Le capital social est fixé à QUATORZE MILLIONS CENT VINGT-DEUX MILLE EUROS (EUR 14.122.000,-), représenté par QUATORZE MILLE CENT VINGT-DEUX (14.122) actions d'une valeur nominale de MILLE EUROS (EUR 1.000,-) chacune, entièrement libérées.

La Société émet uniquement des actions nominatives.

Un registre des actionnaires sera tenu au siège social de la Société. Ce registre contiendra le nom de chaque actionnaire, sa résidence ou son domicile élu, le nombre d'actions qu'il détient, le montant libéré pour chacune de ces actions, ainsi que le transfert des actions et les dates de ces transferts.

Le transfert d'une action se fera par une déclaration écrite de transfert inscrite au registre des actionnaires, cette déclaration de transfert devant être datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par des personnes détenant les pouvoirs de représentation nécessaires pour agir à cet effet. La Société pourra également accepter en guise de preuve du transfert d'autres instruments de transfert jugés suffisants par la Société.

Lorsqu'un actionnaire désire vendre ou transférer une de ses actions, il devra d'abord offrir les actions prémentionnées aux autres actionnaires proportionnellement au ratio de leur participation. Si, sur base de cette première offre, un actionnaire refuse l'offre, ou ne l'accepte pas en totalité endéans un mois, ces droits passeront aux actionnaires qui acceptent l'offre proportionnellement au ratio de leur participation après l'acceptation de la première offre. Les actions qui ne sont pas acceptées endéans deux mois peuvent être vendues à une tierce personne dans les trois mois à venir, à condition néanmoins, que la partie qui offre les actions à un actionnaire d'une autre classe ou une partie tierce, devra d'abord notifier les autres actionnaires de l'identité du futur acheteur et du fait que les actionnaires peuvent exercer leur droit d'acheter les actions pendant quinze jours à partir de cette notification. Les actionnaires peuvent délibérer pour se mettre d'accord sur une manière du transfert autre que celle décrite ci-avant.

Le capital autorisé (en plus du capital social souscrit) est fixé à DIX MILLIONS D'EUROS (EUR 10.000.000,-) qui sera représenté par DIX MILLE (10.000) d'actions nouvelles, d'une valeur nominale de MILLE EUROS (EUR 1.000,-) chacune.

Le Conseil d'administration est autorisé et mandaté:

à réaliser cette augmentation de capital en une seule fois ou par tranches successives par émission d'actions nouvelles, à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves de capital;

à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles.

à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission ci-dessus mentionnée d'actions supplémentaires contre apports en espèces.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication de l'assemblée générale extraordinaire du 11 septembre 2013, et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas été émises par le Conseil d'administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

Art. 6. Le capital de la Société pourra être augmenté ou réduit par résolution des actionnaires prise conformément aux dispositions exigées pour la modification des présents statuts.

Art. 7. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra conformément à la loi à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg, qui sera fixé dans l'avis de convocation, le dernier jour ouvrable du mois de mai à 12.30 heures (HEC). Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée générale annuelle se tiendra le

premier jour ouvrable suivant. L'assemblée générale annuelle pourra se tenir à l'étranger si le conseil d'administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 9. Les quorums et délais requis par la loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, par télégramme, par télex ou par télécopie une autre personne comme mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi, les décisions de l'assemblée générale des actionnaires sont prises à la majorité simple des actionnaires présents et votants.

Art. 10. Les assemblées des actionnaires seront convoquées par le conseil d'administration, à la suite d'un avis énonçant l'ordre du jour, et envoyé par lettre recommandée, au moins huit jours avant l'assemblée, à tout actionnaire à son adresse portée au registre des actionnaires et publié conformément aux exigences légales.

Cependant, si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale et s'ils affirment avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci pourra être tenue sans avis préalable.

Art. 11. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins lesquels n'auront pas besoin d'être actionnaires de la Société.

Les administrateurs seront élus par les actionnaires lors de l'assemblée générale pour une période se terminant à la prochaine assemblée annuelle et lorsque leurs successeurs auront été élus; toutefois un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par décision des actionnaires.

Les premiers administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la Société et resteront en fonctions jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires et jusqu'à l'élection de leurs successeurs.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de retraite ou autrement, les administrateurs restants pourront élire à la majorité des voix un administrateur pour remplir provisoirement les fonctions attachées au poste devenu vacant, jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires.

Au cas où, lors d'une réunion du conseil d'administration, le nombre de voix pour et contre une résolution serait égal, le président de l'assemblée respective a voix prépondérante.

Art. 12. Le conseil d'administration peut choisir parmi ses membres un président et pourra élire en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il pourra également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui devra dresser les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration ainsi que des assemblées des actionnaires. Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président (le cas échéant) ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Toute assemblée générale des actionnaires et toute réunion du conseil d'administration désignera, à la majorité, un autre administrateur, et pour les assemblées générales des actionnaires toute autre personne, pour assumer la présidence de ces assemblées et réunions.

Le conseil d'administration, s'il y a lieu, nommera des fondés de pouvoir de la Société, dont un directeur général, le secrétaire et des directeurs généraux adjoints, des secrétaires adjoints ou d'autres fondés de pouvoir dont les fonctions seront jugées nécessaires pour mener à bon les affaires de la Société. Pareilles nominations peuvent être révoquées à tout moment par le conseil d'administration. Les fondés de pouvoir n'ont pas besoin d'être administrateurs ou actionnaires de la Société. Pour autant que les statuts n'en décident pas autrement, les fondés de pouvoir auront les pouvoirs et les charges qui leur sont attribués par le conseil d'administration.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. On pourra passer outre à cette convocation à la suite de l'assentiment par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie de chaque administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre administrateur comme son mandataire.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir que si la majorité des administrateurs est présente ou représentée. Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés. Un administrateur peut participer par téléphone à la réunion et il est ainsi considéré comme étant présent à la réunion du conseil d'administration.

Les administrateurs, agissant unanimement par voie de résolution circulaire, peuvent exprimer leur consentement dans un ou plusieurs documents séparés, par écrit, télex, câble, télégramme ou télécopie confirmé par écrit, qui constituent ensemble un procès-verbal approprié décrivant leur décision.

Art. 13. Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration seront signés par le président (le cas échéant) ou l'administrateur qui aura assumé la présidence ou deux administrateurs présents à une telle assemblée.

Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président (le cas échéant) ou par le secrétaire ou par deux administrateurs.

Art. 14. Les administrateurs ne pourront agir que dans le cadre de réunions du conseil d'administration régulièrement convoquées. Le conseil d'administration aura le pouvoir de déterminer la politique de la Société ainsi que le cours et la conduite de l'administration et des opérations de la Société. Les administrateurs ne pourront cependant pas engager la Société par leur signature individuelle, à moins d'y être autorisés par une résolution du conseil d'administration.

Le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière et à l'exécution d'opérations en vue de la poursuite de la politique de la Société et de son objet aux fondés de pouvoir de la Société.

Art. 15. Aucun contrat et aucune transaction que la Société pourra conclure avec d'autres sociétés ou firmes ne pourront être affectés ou viciés par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs, ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt quelconque dans telle autre société ou firme, ou par le fait qu'il en serait administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé.

L'administrateur, ou fondé de pouvoir de la Société, qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou firme avec laquelle la Société passe des contrats, ou avec laquelle elle est autrement en relation d'affaires, ne sera pas par là privé du droit de délibérer, de voter ou d'agir en ce qui concerne des matières en relation avec pareil contrat ou pareilles affaires.

Au cas où un administrateur, ou fondé de pouvoir de la Société aurait un intérêt personnel dans une transaction de la Société, cet administrateur, ou fondé de pouvoir devra informer le conseil d'administration de son intérêt personnel et il ne délibérera et ne prendra pas part au vote sur cette transaction; rapport devra être fait au sujet de cette transaction et de l'intérêt personnel de pareil administrateur ou fondé de pouvoir à la prochaine assemblée des actionnaires.

La Société pourra indemniser tout administrateur ou fondé de pouvoir, ses héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs, des dépenses raisonnablement occasionnées par lui dans le cadre de toutes actions ou procès auxquels il aura été partie en sa qualité d'administrateur ou fondé de pouvoir de la Société ou pour avoir été, à la demande de la Société, administrateur ou fondé de pouvoir de toute autre société dont la Société est actionnaire ou créancière par laquelle il ne serait pas indemnisé, sauf le cas où dans pareils actions ou procès il sera finalement condamné pour négligence grave ou mauvaise administration; en cas d'arrangement extrajudiciaire, une telle indemnité ne sera accordée uniquement pour les affaires couvertes par l'arrangement extra-judiciaire, que si la Société est informée par son avocat-conseil que l'administrateur ou fondé de pouvoir en question n'a pas commis un tel manquement à ses devoirs. Le droit à indemnisation n'exclura pas d'autres droits dans le chef de l'administrateur ou fondé de pouvoir.

Art. 16. La Société sera engagée par la signature conjointe de deux administrateurs de la Société, ou par la signature individuelle d'un fondé de pouvoir de la Société dûment autorisé, ou par la signature de toute autre personne à qui des pouvoirs de signature ont été spécialement délégués par le conseil d'administration.

Art. 17. Les comptes de la Société seront vérifiés par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Le(s) réviseur(s) sera(ont) nommé(s) et révoqué(s) par le Conseil d'Administration qui détermine leur nombre, la durée de leur mandat et leur rémunération.

Art. 18. L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et décembre de la même année.

Art. 19. Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel cinq pour cent 5 % qui seront affectés à la réserve prévue par la loi. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent 10 % du capital social tel qu'il est prévu à l'article cinq des statuts ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit ainsi qu'il est dit à l'article six ci-avant.

L'assemblée générale des actionnaires décidera de l'usage à faire du solde du bénéfice net annuel et décidera seule de la répartition des dividendes, quand elle le jugera conforme aux buts et à l'objet de la Société.

Les dividendes annoncés pourront être payés dans la devise choisie par le conseil d'administration, et pourront être payés aux temps et lieux choisis par le conseil d'administration. Le conseil d'administration déterminera souverainement le taux de change applicable à l'échange des dividendes en la monnaie de paiement.

Le conseil d'administration peut décider de payer des dividendes intérimaires selon les conditions prévues par la loi.

Art. 20. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Art. 21. Les présents statuts pourront être modifiés de temps en temps par une assemblée générale des actionnaires soumise aux conditions de quorum et de vote requises par la loi luxembourgeoise.

Art. 22. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et des lois modificatives.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, S. WOLTER-SCHIERES, P. BASLER-GRETIC et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 octobre 2013. Relation: LAC/2013/45963. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR)

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 28 octobre 2013.

Référence de publication: 2013150790/529.

(130183984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2013.

Veurne Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 111.707.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Mandataire

Référence de publication: 2013159725/13.

(130195468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Vision Investments S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 62.063.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2013.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2013159727/12.

(130195382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Kobalt Music Royalties Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 162.588.

Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique en date du 15 novembre 2013

En date du 15 novembre 2013, l'Actionnaire Unique a décidé:

- de renouveler le mandat de Deloitte Audit Sarl en qualité de Réviseur d'Entreprises jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2014.

Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Kobalt Music Royalties SARL

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2013159413/15.

(130195419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.
